



Copro - Mon syndic ne me rend pas mes clefs - Help!

Par **An2215**, le **02/12/2011** à **14:22**

Bonjour,

Je suis propriétaire de mon appartement depuis maintenant 3 mois.

Le syndic disposait d'un de mes trousseau de clefs (fourni par l'ancien propriétaire peu avant mon achat) pour vérifier des fuites, vérification qui a eu lieu en août et a prouvé qu'il n'y avait rien...

Depuis, impossible de récupérer mes clefs.

Après de nombreux courriers et appels téléphonique, le syndic m'a confirmé avoir ma clef, mais je ne l'ai toujours pas récupérée (dernier contact datant de 3/4 semaines).

Que puis-je faire juridiquement pour que le syndic me rende mes clefs ? Y-a-t-il un recours pour les forcer ? Ont-ils droit de les garder ?

Merci

Par **Claralea**, le **02/12/2011** à **16:30**

Envoyez leur un courrier RAR de "mise en demeure" leur intimant l'ordre de vous rendre le jeu de clé sous 8 jours. Sinon, vous leur proposez de changer toutes les serrures et de leur envoyer la facture

Rappelez leur que vous leur avez déjà demandé plusieurs fois et qu'à ce jour, vos demandes étant restées sans réponse, vous ne saurez tolérer d'attendre plus longtemps, et que s'il manquait quoi que ce soit dans votre appartement, vous pourriez considéré qu'ils en sont responsables puisqu'ils detiennent tous vos doubles

Par **An2215**, le **02/12/2011** à **17:47**

Merci beaucoup, je les ai contactés à nouveau aujourd'hui, ils doivent me les envoyer d'ici demain, sinon je suivrais vos conseils !

Par **Laure11**, le **02/12/2011** à **17:54**

Par mesure de sécurité, je vous conseille vivement de changer la (ou les) serrure(s), c'est ce qui se fait habituellement.

Par **Claralea**, le **02/12/2011** à **22:08**

D'accord avec Laure11, changez au moins une des serrures pour plus de sureté, vous ne savez pas entre quelles mains vos clés sont passées...